

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

Communes de Pérignat-es-Allier & La Roche-Noire (63)



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SYNDICAT D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

3, place Onslow 63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER
Tél. 04 73 69 52 54 – mail : mairie.perignat@gmail.com



LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Délégation Territoriale Auvergne
2 bis rue du Clos Perret 63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 36 39 79 – mail : auvergne@lpo.fr



RÉGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES

6 avenue de la Gare 63160 BILLON
Tel. 04 73 84 78 30 – mail : regieterritoire63@gmail.com



Titre	Ecopôle du Val d'Allier – Rapport d'activité 2020
Auteur	CHAUD Pierre – LPO Auvergne VALENTIN Téo – Régie de territoire des Deux Rives
Contributeurs	GIRAUD Charline, HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony
Structure	Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique de Billom Communauté et Mond'Arverne (SEAT)
Photographies	GIRAUD Charline, CHAUD Pierre; HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony ; MAZEAU Béatrice, Alain Devernoix; VALENTIN Téo
Cartographie	CHAUD Pierre; VALENTIN Téo
Date	Février 2021
Partenaires financiers	S.E.A.T
Objectif de l'étude	Bilan des actions menées sur l'Ecopôle en 2020.
Localisation Surface	Département du Puy-de-Dôme. Communes de Pérignat-sur-Allier et La Roche-Noire 131 ha – milieux alluviaux
Citation du document	CHAUD P. VALENTIN. T., 2020. <i>Ecopôle du Val d'Allier. Rapport d'activité 2020</i> . SEAT - LPO Auvergne, 29 p.

Préambule

Situé en rive droite de l'Allier, aux limites de l'agglomération clermontoise, l'Ecopôle englobe un ensemble de gravières dont l'exploitation s'est terminée en 2016. L'intérêt écologique du site réside en sa proximité à la rivière Allier et son implantation sur un axe migratoire important pour les oiseaux d'eau.

Inscrite au Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial, la gestion du site 2016-2020 consiste à poursuivre la réhabilitation écologique des gravières entreprise en 2010, afin de favoriser l'accueil d'une riche biodiversité, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation d'un large public.

La réhabilitation du site, a été faite en concertation avec le SEAT, le carrier (GIE de Bellerive) et la LPO Auvergne. Cela a permis un réaménagement exemplaire, à plus d'un titre, qui fait de ce site aujourd'hui une référence.

Après 2018 ayant marqué la valorisation et l'ouverture du site au public, en 2019 l'intégration d'une multiplicité d'acteurs dans le fonctionnement global et les réflexions autour de l'Ecopôle s'intensifient et se poursuivent.

Fin 2018, au regard de la cohérence des actions, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a rétrocédé ses parcelles de l'ENS du Pacage au SEAT et procédé à la labélisation de l'ensemble du site en ENS d'initiative locale.

Cette union des deux sites a engendré en 2019 la fusion des deux plans de gestion de l'Ecopôle et du Pacage. Aussi, les intitulés d'actions présentées dans ce rapport, peuvent être différentes des années précédentes.

L'année 2020 marque la fin de l'actuel plan de gestion quinquennal. Ce rapport d'activité présente donc les actions mises en œuvre sur le site en 2020 et servira à l'évaluation du plan de gestion pour son actualisation en 2021.

La régie de territoire des Deux Rives :

La régie de territoire des deux rives utilise depuis 2018 l'Ecopôle du val d'Allier comme support d'un de ses chantiers d'insertion. A ce titre, quatre opérateurs et un encadrant travaillent sur le site quatre jours par semaine, sur les actions inscrites au plan de gestion du site.

Un chantier d'insertion intègre de manière non dissociable deux aspects, l'un concernant la « production » (le travail réalisé sur le site), l'autre le suivi socio-professionnel des opérateurs. En effet, les salariés en insertion utilisent ce support comme tremplin pour remettre un pied dans le monde du travail régulier, duquel ils ont pu s'éloigner pour diverses raisons. Ce type de chantier est du point de vue de la régie de territoire des deux rives très bénéfique pour les salariés en insertion car leur travail s'inscrit dans un projet global, au sein duquel ils ont un rôle, et sont valorisés par les usagers du site.

Notons également que dans le but de transmettre un maximum de savoir-faire utilisables par les salariés en insertion dans le monde du travail régulier, l'encadrant a à cœur de réaliser les actions avec les opérateurs de la conception à la mise en place, c'est-à-dire que les différents panneaux, clôtures, etc... ont été fabriqués et installés par l'équipe, ce qui, du point de vue de la régie, est bien plus formateur et économique que d'acheter des éléments préconstruits et de les installer.

Sommaire

RESTAURATION DES HABITATS	5
RH 1 – Restauration et entretien des milieux ouverts - LPO + Régie	6
RH 2a – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales - LPO	8
RH 2b – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales - LPO	8
RH 7 – Création de mares et maintien du réseau existant	8
 GESTION & ENTRETIEN COURANT	 11
GH1a - Entretien des aménagements - LPO	12
GH1b - Gestion et entretien des berges – LPO	12
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes - LPO + Régie	13
GH 3 - Entretien des haies & plantations - LPO + Régie	13
GH 4 – Entretien des sentiers - LPO + Régie	14
GH 5 - Entretien du radeau à sternes	14
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale - LPO + Régie	15
GH 7 – Retrait de déchets – nettoyage du site - Régie	15
 SENSIBILISATION	 17
SENS1 - animations scolaire et grand public - LPO	18
SENS3 – Communication et Presse	19
 INDICATEURS	 ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
 COORDINATION & ANIMATION	 20
CA 1 - Accompagnement, sensibilisation des acteurs locaux - LPO	21
CA 2 - Rencontre avec les partenaires pour la gestion du site - LPO	21
CA 3 - Coordination générale / suivi financier - LPO	21
CA 7 – Maîtrise de la fréquentation, des usages et respect de la réglementation	21
 BIBLIOGRAPHIE	 22
 ANNEXES	 24

RESTAURATION DES HABITATS

RH 1 – RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS - LPO + REGIE

Les milieux ouverts présents sur le site tels que les prairies, les talus, les berges reprofilées..., participent à la diversité des habitats et donc des espèces sur le site de l'Ecopôle. Ces divers types de milieux peuvent également jouer un rôle fonctionnel dans la dispersion de certaines espèces animales inféodées aux milieux ouverts comme par exemple les Rhopalocères (papillons de jour). Afin de maintenir certains espaces ouverts et limiter leur colonisation par les ligneux, les prairies et les berges ont été traitées. Les zones en prairie des Varennes ont été fauchées tardivement (novembre), avec export des matériaux (chantier bénévole). Les berges de La Montagne et des Varennes ont été débroussaillées et les pousses de saules et de peuplier coupées ou arrachées (chantier bénévole).



Photo 1. Arrachage de ligneux durant le chantier des bénévoles le 17/10/2020

Afin de diversifier les techniques d'entretien des milieux ouverts, plusieurs parcs de pâturage sont présents sur des prairies des Varennes et du Pacage. Dans le cadre de l'encadrement du pâturage, l'équipe de la Régie a effectué des réparations de clôtures, la pose d'un nouveau parc sur la falaise à Hirondelles ainsi que l'abreuvement des bêtes.

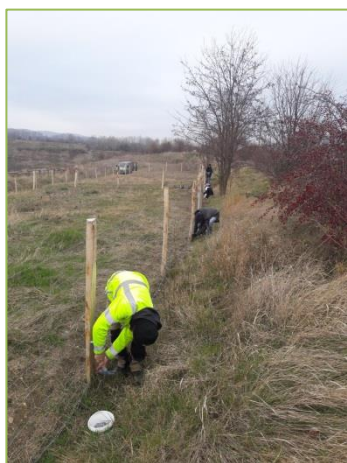


Photo 2. Pose de clôture par la Régie de territoire

Comme le montre la carte suivante, seule la prairie du Pacage n'a pas été pâturée cette année. En effet, une crue en décembre 2019 avait arraché une partie de la clôture et par manque de moyen et à cause de la crise sanitaire, elle n'a pas pu être restaurée avant l'hiver 2020-2021. La présence d'un cheval de manière ponctuelle a cependant permis une pression de pâturage minimale et le retard pris a été compensé par de la fauche en janvier 2021.

Restauration et entretien des milieux ouverts



Figure 1. Actions RH1

RH 2A – LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VEGETALES - LPO

A l'instar des années précédentes, les zones connues ont à nouveau été traitées en 2020. Aussi, plusieurs espèces végétales sont concernées :

La Jussie : La Jussie est une espèce invasive présente sur le site de l'Ecopôle en faible effectif du fait de passages annuels pour arracher les tâches. Non observée depuis 2016, la Jussie avait refait son apparition sur le bassin de la Montagne en 2018. Un arrachage manuel et minutieux en plusieurs passages avait permis le traitement de cette espèce. Ainsi, elle n'a pas été revue en 2020 pour la deuxième année consécutive.

La Renouée du Japon : Les deux petites tâches de renouée traitées depuis 2017 l'ont à nouveau été en 2020 (4 passages d'arrachage), le long de la RD1 et sur la zone de stockage. De plus, afin d'enrayer un phénomène de fréquentation abusive des postes de pêches, des cailloux issus du désenrochement de l'Allier ont été étalés sur les postes 2 et 5. Malheureusement, cela a apporté des rhizomes de Renouée. Ces deux nouvelles tâches ont été traitées par arrachage à plusieurs reprises. La Renouée devrait pouvoir être contenue sur ces zones.

Les Robiniers faux-acacias : Cette année le traitement des Acacias s'est concentré sur la zone de stockage et sur la future zone pâturée sous l'esplanade.



Photo 3. Robiniers faux-acacias

RH 2B – LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES - LPO

Cette action avait pour objectif de permettre à la végétation de s'exprimer sur les zones restaurées (berges, haut-fonds...) en piégeant les ragondins. À la vue de la végétalisation de ces zones, il est apparu que cette action n'était plus pertinente. Ainsi, il a été décidé, en accord avec le SEAT, de convertir les jours prévus sur cette action sur d'autres travaux (entretien de la mare de la zone Champmot, fauche de la prairie du Pacage...).

RH 7 – CREATION DE MARES ET MAINTIEN DU RESEAU EXISTANT

La zone de stockage, restaurée en réseau de mares, est peu à peu colonisée par les peupliers. En effet, des jeunes poussent se développent dans les sillons de décompactage. Si rien n'est fait, les arbres menacent la pérennité des mares en leur faisant de l'ombre et en accélérant leur atterrissement par apport de matière organique (chute des feuilles). Il a donc été décidé de réaliser un test à la fin de l'hiver 2020 pour tenter d'enrayer cette refermeture. Ainsi, les peupliers ont été débroussaillés sur des bandes testes. Les résultats ne sont pas très encourageants, car à la fin de l'été 2020, les peupliers avaient repoussés. Cette action de débroussaillage ne fait donc que ralentir leur développement. A l'avenir, un pâturage par des chèvres pourrait être beaucoup plus efficace pour lutter contre les ligneux.

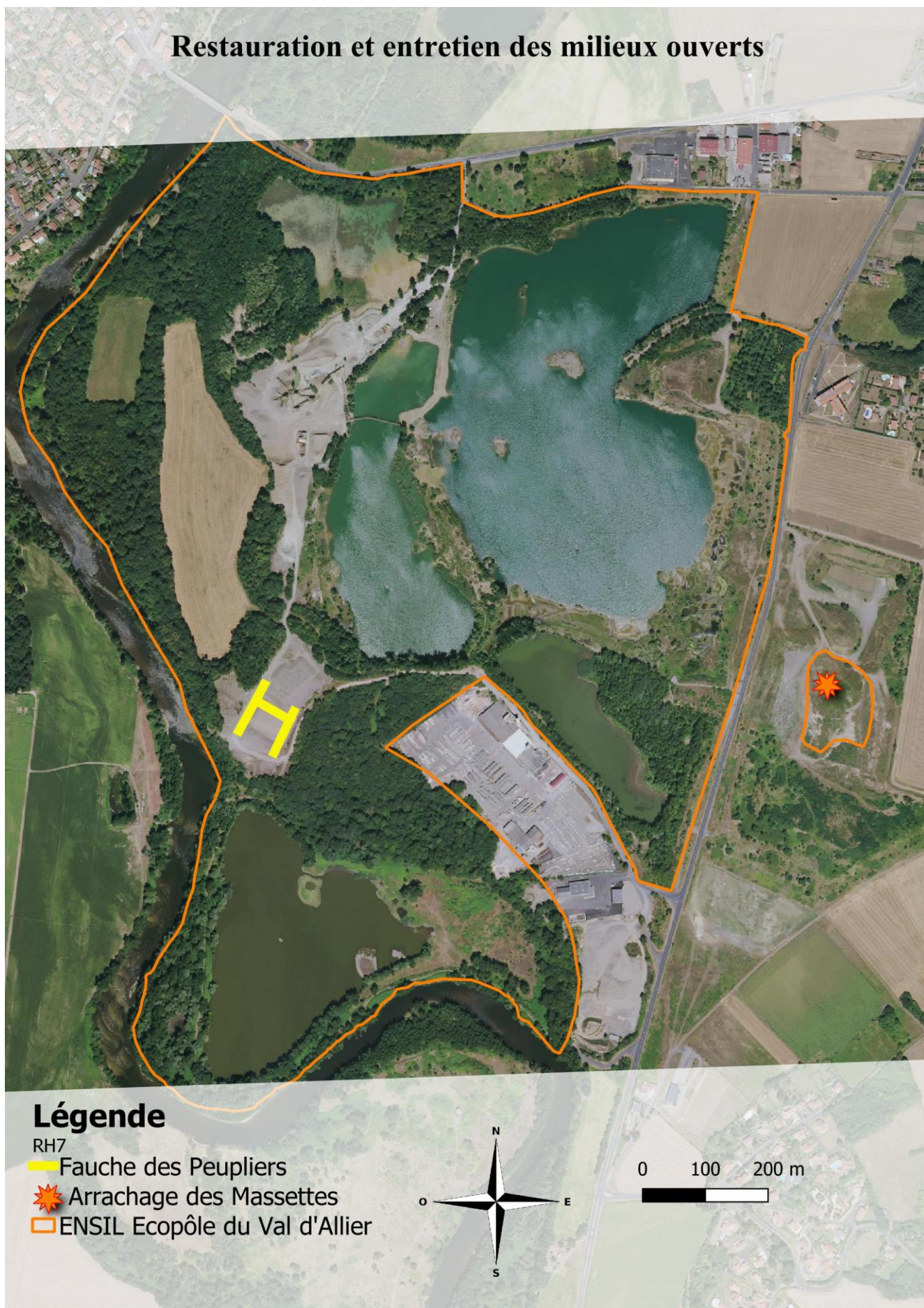
La mare de la zone Champmot n'avait jamais fait l'objet de quelque entretien. Cela a permis à la végétation de s'installer, au profit notamment de la Massette *Typha latifolia*, une plante invasive très envahissante. Afin de la contenir et d'empêcher la refermeture de la mare, des pieds de Massette ont été arrachés.

Restauration et entretien des milieux ouverts



Figure 2. Actions RH2a

Restauration et entretien des milieux ouverts



GESTION & ENTRETIEN COURANT

GH1A - ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS - LPO

Les aménagements installés les années précédentes doivent être entretenus régulièrement par les équipes de la LPO et de la Régie de territoire. Cette année, ont été réparés : les toits des observatoires du Pacage, des grilles de l'observatoire de La Montagne, les clôtures en fil lisse de la zone de stockage.

Sur cette action, les barrières et les écompteurs du Pacage ont été retirés pour les travaux de la Voie Verte.



Photo 4. Entretien des mares pédagogiques



Photo 5. Entretien des lisses



Photo 6. Reprise du toit de l'observatoire de Varennes

GH1B - GESTION ET ENTRETIEN DES BERGES – LPO

Les berges des plans d'eau et des mares nécessitent un entretien régulier afin de restreindre la fermeture par les ligneux et l'atterrissement des mares. Le chantier bénévole a permis de traiter près de deux hectares de berge pour arracher des ligneux sur le plan d'eau de Varennes. La berge de La Montagne a été fauchée comme tous les ans, et la berge du Pacage a été partiellement fauchée.



Photo 7. Chantier bénévole 2020

GH 2 - ENTRETIEN DES RIPISYLVES ET BOISEMENTS ANNEXES - LPO + REGIE

Le site de l'Ecopôle compte une proportion importante de milieux boisés dont la ripisylve de la rivière Allier. Une surveillance de ces milieux permet de localiser les espèces allochtones et maintenir la sécurité sur les sentiers (arbre tombés ou dangereux, chutes de branches).

De petites ouvertures dans la végétation des berges permettent d'avoir une fenêtre paysagère sur les bassins du site. Pour ce faire, les essences coupées ont été sélectionnées afin de ne pas favoriser certaines espèces envahissantes.

Par ailleurs, les saules taillés en têtards depuis plusieurs années sont repris. Plusieurs zones sont concernées : la berge sous l'observatoire sud de Varennes, la digue sud Varennes / Bellerive et la mare le long du chemin de la zone de stockage. Ce sont en tout une vingtaine de saules qui ont été taillés en 2020.

Cette action est aussi l'occasion aux équipes de la LPO et de la Régie de travailler ensemble. La LPO forme ainsi les équipes d'insertion de la régie à l'entretien des milieux, notamment forestiers.



Photo 8. Avant ouverture paysagère



Photo 9. Saules têtards sur les berges de varennes

GH 3 - ENTRETIEN DES HAIES & PLANTATIONS - LPO + REGIE

Les haies plantées au cours du programme précédent nécessitent un entretien régulier (taille, reprise des pieds) : accès à l'observatoire sud de Bellerive, accès à l'observatoire de Varennes, le long de la RD1.

Par ailleurs le verger planté sur l'esplanade est de même entretenu.

GH 4 – ENTRETIEN DES SENTIERS - LPO + REGIE

L'entretien des sentiers a été effectué par la Régie, sauf pour celui du Pacage qui a été fauchée par la LPO. En 2020 ont eu lieu des travaux conséquents sur le site dont la finalité est la création d'une Voie Verte. Ce chemin en stabilisé d'une largeur de 3m avec accotements d'un mètre de chaque côté a modifié l'aspect du site et particulièrement au niveau du Pacage. Afin de permettre la réalisation des travaux, des arbres ont dû être coupés ou ébranchés. La LPO a procédé à l'entretien du sentier du Pacage et au retrait du mobilier (barrières, chicanes...) avant les travaux.

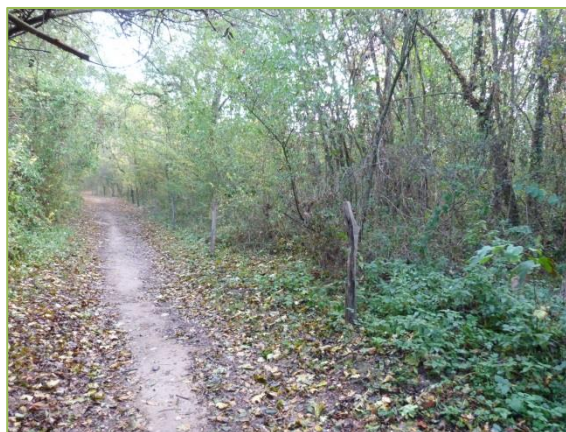


Photo 10. Sentier entretenu le long de l'Allier



Photo 11. Arbre coupé au Pacage



Photo 12. Voie Verte traversant le site

GH 5 - ENTRETIEN DU RADEAU A STERNES



Photo 13. Radeau à sterne

Les radeaux mis en place sur les bassins du Pacage, de Varennes et de Bellerive sont entretenus régulièrement afin d'enlever la végétation arbustive ayant poussée l'année précédente et pour vérifier l'état de la structure. Cela a été fait début avril, juste avant l'arrivée des Sternes.

GH 6 - ENTRETIEN COURANT / VEILLE PATRIMONIALE - LPO + REGIE

Cette action est l'occasion d'assurer une veille régulière sur l'état de conservation de l'ensemble du site et d'entretenir les aménagements réalisés les années précédentes.

Des petites opérations ont été réalisées dans ce volet, telles que l'entretien des clôtures du site (réparation, tension...).

Par ailleurs, chaque semaine la régie effectue une ronde sur tout le site afin de repérer d'éventuelles dégradations, effectuer les réparations, et vérifier que tous les sentiers et aménagements soient sécurisés. Fréquemment, des coupes d'arbres en surplomb des chemins, des réparations d'escaliers ou de lisses en bois, sont réalisées.



Photo 14. Entretien des lisses

GH 7 – RETRAIT DE DECHETS – NETTOYAGE DU SITE - REGIE

La régie effectue toute les semaines le ramassage des détritrus sur le site. En hiver, le volume oscille entre 50 et 150 litres de déchets (sacs de 100l). Dès que les beaux jours approchent, le volume est multiplié, pour arriver à un nombre de sacs compris entre 4 et 8 sacs de 100 l par semaine. Les dépôts sauvages de résidus de chantier tendent à diminuer à priori, probablement du fait de la présence quasi quotidienne de la régie.

Gestion et entretien courant



Figure 3. Actions GH

SENSIBILISATION

Interventions Scolaires

L'année 2020 fût particulière pour le domaine de la sensibilisation. En effet, la crise sanitaire a largement impacté le secteur d'activité tant dans la planification des interventions que dans leurs réalisations.

Néanmoins, le programme d'animation scolaire initialement prévu a bien pu être réalisé.

Une classe de l'école élémentaire du Pré de l'Eau (Pérignat es Allier) ainsi que trois classes de l'école maternelle Lucie Aubrac (Cournon) ont donc pu bénéficier d'interventions.

A la demande des enseignant(e)s concerné(e)s, **la découverte des oiseaux de la zone humide** fut la thématique unanimement choisie. Cette thématique permet une première approche concrète et efficace pour sensibiliser à l'environnement ainsi qu'aux enjeux du site naturel en question.

Cette intervention se déroule en deux étapes. Une première partie « théorique » pour comprendre ce qu'est un oiseau (utilisation d'outils pédagogiques ludiques liés à la morphologie d'un oiseau) puis une partie pratique (jumelles en main) afin d'observer et reconnaître les espèces communes qui peuplent ces milieux.

Dates	Etablissements	Thématiques	Structure animatrice	Nb participants
15/09/2020	Ecole élémentaire du Pré de l'Eau CM1-CM2	Découverte des oiseaux de la zone humide	LPO AuRA DT Auvergne	25
12/11/2020	Ecole maternelle Lucie Aubrac PS-MS-GS	Découverte des oiseaux de la zone humide	LPO AuRA DT Auvergne	56
TOTAL				81

Tableau récapitulatif actions de sensibilisation scolaire 2020

Interventions Grand Public

Les contraintes liées à la crise sanitaire ont été plus lourdes pour le volet grand public. Ces contraintes se sont traduites par l'impossibilité de se réunir, la restriction des groupes lorsque les sorties étaient possibles ou bien le manque de participants.

Deux événements grand public ont néanmoins pu aboutir. Cette année, la Journée Mondiale des Zones Humides a notamment été réalisée à l'Ecopôle du Val d'Allier.

Eau et biodiversité à l'écopôle du Val d'Allier (Journée Mondiale des Zones Humides)

Comme chaque année, les zones humides sont célébrées lors de la Journée Mondiales des Zones Humides. C'est alors l'occasion de découvrir l'écopôle du Val d'Allier et ses milieux naturels à la biodiversité exceptionnelle.

A partir de 6 ans

Sortie nature limitée à 25 personnes

Événement

Catégorie:

 balade

Département activité

Puy-de-Dôme

Payant ?

Gratuit

Lieu de RDV

Ecopôle du Val d'Allier (Entrée des Varennes)

Heure de RDV

Samedi, 15 Février, 2020 - 09:00

Durée d'activité (en heure)

3.00

Contact téléphonique

06 14 90 94 82

loris.piettre@lpo.fr

Réservation

Oui

Nom animateur

Loris Piettre

Agenda Web LPO Auvergne

Sortie	Date	Nb participants
Eau et biodiversité à l'Ecopôle du Val d'Allier (JMZH)	15/02/2020	12
Les visiteurs d'été de l'Ecopôle du Val d'Allier	01/07/2020	9
TOTAL		21

Tableau récapitulatif actions de sensibilisation grand public 2020

SENS3 – COMMUNICATION ET PRESSE

Tout événement a fait l'objet d'une communication sur le site de la LPO afin d'attirer un public le plus large possible : animations, chantier nature, suivis naturalistes bénévoles...

COORDINATION & ANIMATION

Ces actions permettent d'assurer la coordination et la mise en œuvre des actions sur les sites ainsi que leur cohérence et leur pérennité.

CA 1 - ACCOMPAGNEMENT, SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX - LPO

Afin de garantir l'atteinte des objectifs de gestion et le respect des enjeux écologiques, la LPO accompagne et sensibilise les différents acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets lorsqu'ils concernent le site. En 2020, le chantier de la Voie Verte a demandé une vigilance importante et un suivi rigoureux. Cela a permis d'éviter/réduire certains impacts sur les milieux naturels et la biodiversité du site. De plus, la LPO accompagne l'Association de Pêche du Val d'Allier dans ses activités et a participé à leur Assemblée Générale de 2020. Enfin, du temps a été consacré à l'accompagnement du CEN dans la réédition du Document d'Objectif de la ZPS « Val d'Allier – Alagnon ».

CA 2 - RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES POUR LA GESTION DU SITE - LPO

Une concertation régulière entre les intervenants dans la gestion du site est indispensable à la bonne mise en œuvre du programme d'actions. Ainsi, une dizaine de réunions de terrain entre le SEAT, la Régie et la LPO a eu lieu en 2020 pour échanger sur la réalisation des travaux.

CA 3 - COORDINATION GENERALE / SUIVI FINANCIER - LPO

- Mise en œuvre du plan de gestion.
- Concertation permanente avec le SEAT.
- Participation au montage des demandes de subventions.
- Bilan financier
- Rapport d'activité

CA 7 – MAITRISE DE LA FREQUENTATION, DES USAGES ET RESPECT DE LA REGLEMENTATION

Participation aux réunions du territoire sur les problématiques de fréquentation, réflexion sur des solutions aux problèmes rencontrés sur le site et mise en œuvre d'actions : renforcement de clôtures, entretien de haies... En 2020, pour faire face au principal point problématique lié à la fréquentation, la Régie de territoire a mis en place un nouveau parc de pâturage sur l'esplanade, au-dessus de la falaise à Hirondelles. Un âne doit occuper ce parc pour réduire la fréquentation de cette zone, source de perturbations.

BIBLIOGRAPHIE

DEGUILHEM. A. & AL. 2016. Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier. Région Auvergne

GIRAUD. C. & AL. 2016. Ecopôle du Val d'Allier. Plan de gestion 2016-2020. SEAT - LPO Auvergne, 82 p

WEBOGRAPHIE

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

[HTTPS://ECOPOLEVALDALLIER.FR/](https://ecopolevaldallier.fr/)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME

<http://www.puydedome.com/accueil/>

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL

<http://www.cbnmc.fr/chloris/>

CORINE BIOTOPE

http://vigienature.mnhn.fr/sites/vigienature.mnhn.fr/files/uploads/vf_corine_biotopes_complet.pdf

DREAL AUVERGNE

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/>

FAUNE AUVERGNE

<http://www.faune-auvergne.org/>

LPO AUVERGNE

<http://www.lpo-auvergne.org/>

ECO VISIO

<https://www.eco-visio.net>

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN OPERATIONNEL ET FINANCIER 2020

Item	Code	Action	Résultats attendus	Résultats obtenus	Pourcentage de réalisation	Coûts prévisionnels			Coût réels	Observations
						TOTAL	LPO	Régie		
RH - Restauration des habitats	RH1	Restauration et entretien des milieux ouverts	Pâturage des parcs et fauche de prairies	Toutes les prairies de fauche ont été fauchées, et seul le parc du Pacage n'a pas été suffisamment pâturé mais il a été partiellement fauché	100%	10 550 €	10 550 €	0 €	10 550 €	5 500 € de prestation de Nature aux pattes, dont une partie sera consommée pour le pâturage du Pacage en 2021. La régie a effectué l'entretien des parcs, la rénovation du pacage, la création du parc de la falaise et s'est occupé de l'apport en eau.
	RH2a	Lutte contre les EEE végétales	Traitement des zones connues	Tâche de la zone de stockage traitée, nouvelles tâches sur la zone de pêche traitées	100%	3 338 €	3 338 €	0 €	3 338 €	Pas de Jussie cette année, les tâches de Renouée sont maîtrisées. La Régie a effectué l'arrachage dans le parc 2 et au bord de la RD1 pour la deuxième année consécutive puis brûlage de la renouée.
	RH2b	Lutte contre les EEE animales	Piégeage des ragondins	Pas de piégeage cette année (inutile)	100%	2 300 €	2 300 €	0 €	2 300 €	Le budget a été converti en jours de fauche pour la prairie du Pacage

	RH7	Création de mares et maintien du réseau existant	Entretien des mares	La zone des mares de Bellerive a fait l'objet d'un test de fauche des peupliers et la mare de Champmot a été réouverte par arrachage de Massettes	100%	3 100 €	3 100 €	0 €	3 100 €	La mare de Champmot mériterait une intervention de réouverture et curage plus lourde
GH - Gestion et entretien	GH1a	Entretien des aménagements (mares, observatoires...)	Entretien des aménagements pédagogiques	Les observatoires du Pacage ont été restaurés (toitures), l'observatoire de la Montagne a nécessité une réparation suite à du vandalisme	100%	3 220 €	3 220 €	0 €	3 220 €	Retrait des barrières et écompteurs du Pacage sur cette action
	GH1b	Gestion et entretien des berges	Maintien d'une végétation herbacée	Les berges de la Montagne, des Varennes et du Pacage ont été fauchées et les ligneux arrachés	100%	1 460 €	1 460 €	0 €	1 460 €	Le chantier bénévole a permis une intervention plus importante sur la zone des haut-fonds
	GH2	Entretien des ripisylves et boisements annexes (forêt alluviale)	Maintien des habitats patrimoniaux	Quelques coupes ont été effectuées pour l'entretien des berges et les saules têtards ont été repris	100%	5 300 €	2 300 €	3 000 €	5 300 €	La Régie a procédé à la sécurisation des accès au public (bord d'Allier et sentier des pêcheurs).

	GH3	Entretien des haies & plantations	Conserver et renforcer les plantations	Soin aux arbres du verger et renforcement des haies (marcottage)	100%	4 300 €	2 300 €	2 000 €	4 300 €	La Régie a effectué le suivi et l'entretien des plantations effectuées par le passé. Commande des plants 2020 reçue, plantés en décembre
	GH4	Entretien des sentiers	Sentiers entretenus pour le public	Tous les sentiers ont été entretenus plusieurs fois dans l'année	100%	5 200 €	1 200 €	4 000 €	5 200 €	La Régie a installé du grillage à poule sur le platelage et les escaliers de la Montagne
	GH5	Entretien des radeaux à Sternes	Radeaux favorables aux Laro-limicoles	Les trois radeaux ont été traités en avril (arrachage de la végétation)	100%	1 510 €	1 510 €	0 €	1 510 €	Le radeau du Pacage a dû être remplacé suite à une crue au mois de Juin (aucune perturbation sur la reproduction des Sternes)
	GH6	Entretien courant / Veille patrimoniale	Surveillance régulière	LPO : Veille mensuelle minimum	100%	6 000 €	2 000 €	4 000 €	6 000 €	De nombreuses interactions avec le public sont possibles grâce à cette action
	GH7	Nettoyage et retrait des déchets	Site propre	Un passage hebdomadaire minimum	100%	8 000 €	0 €	8 000 €	8 000 €	Plusieurs passages par semaines ont été nécessaires en été
SEN - Sensibilisation et communication	SEN1	Animations scolaires et grand public	Sensibiliser le public local	2 animations scolaires et 2 grand public	100%	1 610 €	1 610 €	0 €	1 610 €	Animations réalisées tard dans l'année en raison du COVID-19
	SEN3	Communication / Presses	Revue de presse et articles	Communication sur les événements 2020	100%	260 €	260 €	0 €	260 €	Agenda nature de la LPO

CA - Coordination	CA1	Accompagnement et sensibilisation des acteurs locaux	Participation aux réunions des acteurs locaux	Participation de la LPO à l'AG de l'association de pêche, suivi du chantier Voie Verte, accompagnement du CEN pour la ZPS	100%	1 860 €	1 860 €	0 €	1 860 €	Impacts des travaux de la Voie Verte limités grâce à cette action
	CA2	Rencontre avec les partenaires pour la gestion du site	Coordination régulière entre le SEAT, la LPO et la Régie	Sur l'année 2020, une dizaine de réunions de terrain ont eu lieu pour la mise en œuvre des travaux	100%	3 265 €	3 265 €	0 €	3 265 €	RAS
	CA3	Coordination générale et suivi financier	Rapport d'activité, bilan financier	Rapport d'activité 2020	100%	1 790 €	1 790 €	0 €	1 790 €	Budget prévisionnel = coûts
	CA7	Maîtrise de la fréquentation, des usages et respect de la réglementation	Concertation pour l'encadrement de la fréquentation	Mise en œuvre d'actions en fin d'année 2020 grâce à ce processus de concertation	100%	1 050 €	1 050 €	0 €	1 050 €	Enrochements de postes de pêches et clôture sur la falaise.
TOTAUX					100%	64 113 €	43 113 €	21 000 €	64 113 €	Réalisation totale des actions prévues